



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 22 Septembre 2023.

Le deux roues motorisé est une solution de déplacement avec laquelle il est nécessaire de composer !

Lyon Capitale publiait l'article incomplet : « Métropole de Lyon – Le vélo gagne du terrain », comparant certaines mobilités en Mai 2023. C'était sans compter sur les usagers de 2RM, que la FFMC représente depuis plus de 40 ans.

Voiture, TCL, Vélo... mais pas de traces du 2RM, c'est le constat que nous avons réalisé lorsque l'article de Lyon capitale intitulé « Le vélo gagne du terrain » parut en Mai de cette année.

Grands absents de cet article, les 2/3RM (Cyclomotoristes, Motocyclistes) ont dû être considérés au même niveau que les Automobilistes... Ce n'est pas faute d'essayer de démontrer depuis pas loin de 40 ans, que **les 2RM ne sont pas des voitures.**

Plus compacts, légers, réactifs, les 2RM participent à la fluidification d'un trafic souvent saturé de voitures, faisant perdre l'an dernier 92h en moyenne par usager dans les bouchons Lyonnais selon le Figaro. Vinci enfonce le clou, constatant que 80% des automobilistes bloqués dans les bouchons à 8h sont seuls dans leur voiture.

Nous avons donc pris le parti de réparer cet affront en réalisant un comparatif grâce à nos bénévoles, prenant les rôles, en simultané, d'usager de TCL, cycliste, cyclomotoriste, automobiliste et, évidemment, Motard.

Le trajet choisi pour coller au comparatif pré-cité :

Bellecour – Ecully Grand-Ouest, un vendredi en heure de pointe

Le résultat :

1^{er} : Motard – 9Km – 24 minutes (dont 2 minutes de marche pour rejoindre le stationnement du véhicule)

2^{ème} : Automobiliste – 8.5Km – 28 minutes (utilisation du Parking souterrain de Bellecour)

3^{ème} : Cyclomotoriste (50cm³) – 10Km – 32 Minutes

4^{ème} : Usager des TCL – 8 Km – 34 Minutes (dont 3 minutes perdues lors d'une panne de Metro, sans incidence eu égard aux attentes inter-arrêts)

5^{ème} : Cycliste – 8Km – 41 Minutes (Utilisation d'un Vélo'V)

Le comparatif s'est déroulé selon les préconisations de la FEMA (Federation of European Motorcyclist Association), dans le respect des règles du Code de la Route, partant et arrivant d'emplacements de stationnements autorisés.

D'ailleurs, le compte-rendu du comparatif a été envoyé à la FEMA.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MOTARDS EN COLÈRE
ANTENNE DU RHÔNE

19 avenue Jean Jaurès – 69007 Lyon – Tél. : 07.70.61.89.75

contact@ffmc69.org - www.ffmc69.org - <https://www.facebook.com/FFMC69>

SIRET 499 796 746 00018 – association loi 1901 déclarée sous le numéro W691058704